

Pêche Monédières

Le magazine de l'Association Agréée pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique de Corrèze

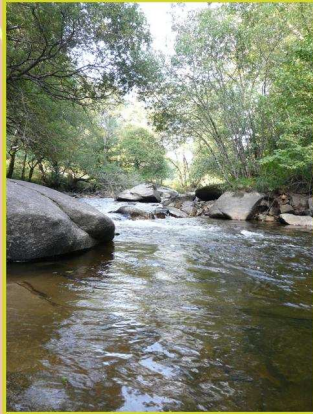


GRATUIT

RIVIERES | PÊCHE | ENVIRONNEMENT

POLLUTIONS, PLANS D'EAU, RESINEUX ...

NOS RUISSEAUX SE DEGRADENT ... STOP A LA DESTRUCTION DE NOS COURS D'EAU !!!



Home, Océans, Planète bleue... nous sommes abreuvés de messages, reportages, film écologiques. Tout cela est louable, mais il est regrettable de montrer et donc de faire penser aux gens que l'impact que nous pouvons avoir sur notre environnement n'a d'effet qu'en Amazonie, au Bangladesh ou en Antarctique... Comment se sentir responsable de choses qui se passent à des milliers de kilomètres de chez nous ? Ces grands hommes, Yann Arthus-Bertrand, Nicolas Hulot, Jacques Perrin,

Invariablement, depuis 30 ans, nos ruisseaux sont l'objet de plus en plus de dégradations, volontaires ou pas, qui se traduisent par la destruction du milieu naturel et des espèces qui l'accompagnent. **NON !!!** La dégradation de l'environnement et de la biodiversité, ça ne concerne pas que l'Amazonie ou l'Afrique tropicale. Par insouciance et méconnaissance nous sommes en train de voir disparaître de façon massive plusieurs espèces sous nos yeux, à deux pas de chez nous et le tout en silence...

bien qu'empreints d'une intention louable (les impacts de l'Homme au quatre coins de la planète sont bien réels), ont un aspect bien plus négatif. La majeure partie des Français pense que la dégradation de l'environnement et de la biodiversité, ça se passe ailleurs... Mais ouvrons les yeux !!! Les rivières Corrèziennes viennent de connaître en 50 ans la disparition de quasiment 50 % des espèces par endroits. L'esturgeon, l'anguille ou encore le saumon atlantique ont disparu à cause des barrages sur la Dordogne. L'écrevisse de chez nous est en voie d'extinction. La moule

perlière est quasiment disparue. Tous ces exemples nous montrent que la dégradation de l'environnement, ça existe aussi chez nous !!! Pour ces espèces, il est déjà trop tard, mais pour celles restantes, apprenons de nos erreurs passées et agissons !!! Cessons de polluer, dégrader, déranger et protégeons nos cours d'eau avant qu'il soit définitivement trop tard... L'État doit faire appliquer la loi et ne plus tolérer les perturbations devenues légales (plans d'eau, barrages, drainages...).

C'est aussi ça le grenelle de l'environnement !

EDITO

« SAUVEGARDER NOTRE ASSOCIATION ET NOS RUISSEAUX D'ICI 10 ANS »

2010 marquera le début d'une grande aventure pour l'AAPPMA « La Gaule Corrèzienne ». Comme vous avez sans doute pu le remarquer ces dernières semaines, un profond changement dans l'association s'est déroulé : création d'un logo, d'un site Internet, envoi des convocations à l'assemblée générale, lancement de *Pêche en Monédières*, votre nouveau magazine annuel etc. Tous ces changements ont été voulus afin de répondre aux enjeux qui nous attendent d'ici les 10 prochaines années : sauvegarder l'association en pérennisant ses membres et surtout sauver nos ruisseaux qui sont de plus en plus en mauvais point...

Croyez bien que notre équipe s'engage à 100 % afin d'atteindre ces objectifs, faute de quoi, le territoire du canton de Corrèze et de ses alentours verraient perdre un joyau et un atout pour le développement de cette magnifique région.

L'équipe de la Gaule Corrèzienne

PAGE 2

*Échos de nos cours
d'eau*

PAGE 3

Échos de la pêche

PAGE 4

*Infos et bruits de
couloirs*

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

*« Chaque goutte d'eau est la
perle d'un collier infini qui en-
tourne le monde. Et comme toute
perle, elle est précieuse, bien que
nous l'ayons oublié. »*

Jacques Lacarrière

VIDANGE DU BARRAGE DU GIAT À CORREZE

Le GIAT, entreprise propriétaire d'une microcentrale à Bar, dont le barrage servant à dévier les eaux est situé sur la Corrèze à Corrèze, a décidé de réaliser la vidange totale de l'ouvrage dans le cours de l'année. Cet ouvrage, assez imposant, est totalement comblé par les nombreux sédiments, notamment le sable provenant du haut bassin de la Corrèze. Cette opération va donc être particulièrement délicate, et nous serons bien évidemment très vigilants sur la bonne exécution de cette opération risquée. En effet, la dernière opération de vidange, pilotée par le bureau d'étude SOMIVAL avait été catastrophique (colmatage de la Corrèze sur plusieurs kilomètres à l'aval) pour la faune et la flore aquatique. C'est ce même bureau d'études qui s'occupe de cette nouvelle vidange. Le premier dossier déposé a été jugé insuffisant par les services de l'état, et la vidange a été reportée de 2009 à 2010, ce qui n'augure rien de bon pour notre chère Corrèze.

Notre AAPPMA a donc, en partenariat avec la Fédération Départemental, travaillé pour que toutes les précautions soient prises pour la réalisation de cette opération.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de la suite menée à ce dossier

Plus d'informations sur notre site
Internet

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

TRAVAUX PISCICOLES SUR LE RUISSEAU NOIR

Afin de permettre aux truites de la Corrèze de pouvoir remonter se reproduire dans le ruisseau Noir, l'AAPPMA, en collaboration avec la Fédération départementale, va réaliser en 2010 un aménagement permettant le franchissement du poisson au niveau du passage du ruisseau Noir sur la conduite forcée du GIAT. Une pêche électrique de suivi de l'efficacité des travaux devrait aussi être réalisée. Ces travaux sont financés par : le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Fédération Nationale pour la Pêche en France.

PÊCHE ELECTRIQUE SUR LA CORREZE

Dans le but de mieux connaître l'état du peuplement piscicole de la Corrèze, l'AAPPMA va réaliser avec l'aide du bassin Corrèze et de la Fédération de Pêche une pêche électrique d'inventaire sur la Corrèze au niveau de la Chapelle à Corrèze. Cette opération devrait être réalisée durant l'été 2010. Nous vous présenterons les résultats dans le prochain numéro de *Pêche en Monédières*.

REPRODUCTION 2009-2010 DE LA TRUITE

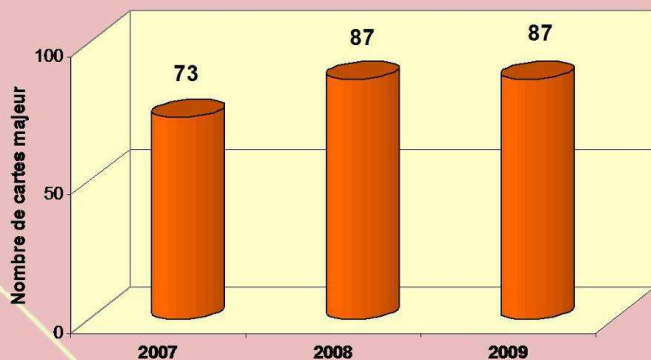
Un suivi de frayères a été réalisé durant cet hiver sur la rivière Montane près de Sarran. Comme l'an passé, les frayères sont bien colonisées, surtout par de petits poissons (entre 16 et 22 cm). Deux gros géniteurs (> 35 cm) ont été observés au mois de Décembre. Le pic de ponte a eu lieu le 27 et 28 Novembre avec 14 poissons comptabilisés, mais la dernière ponte observée a eu lieu le 5 Décembre. Le suivi de température de la Montane va nous permettre de connaître les dates d'éclosion et d'émergence (sans doute vers début avril). Patientons...

La Gaule Corrézienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>

POINTS SUR LES EFFECTIFS 2009



En 2009, le nombre de cartes *majeur* vendues s'est stabilisé autour de 87 cartes majeure pour un total de 163 cartes de pêches vendues. Sur le département, la tendance est aussi à la stabilité des effectifs

Plus d'informations dans l'étude des membres de l'AAPPMA disponible sur notre site Internet

BILAN DU GARDE PÊCHE

**41 sorties réalisées dont sorties de nuit
57 pêcheurs contrôlés
0 infractions relevées**

Il est à noter que les gardes particuliers de la Fédération passent aussi régulièrement sur notre territoire (environ 50 fois par an).

En 2010 un nouveau garde devrait être formé et assermenté sur notre territoire.



GUIDE DE PÊCHE

Nous vous informons de l'installation d'un guide de pêche diplômé d'état sur notre territoire, Guillaume ALTIERI. Contactez-le si vous souhaitez vous perfectionner ou encore découvrir de nouveaux coins de pêche.

Plus d'infos sur le site Internet

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES PÊCHEURS REALISEE EN 2009

En 2009, nous avons distribué un questionnaire auprès de nos dépositaires afin de mieux connaître vos caractéristiques et vos attentes. Le taux de retour important (1/3 des membres) ainsi que le bon remplissage du questionnaire (98% des questionnaires remplis totalement) permettent d'avoir une vision très objective de la situation de nos pêcheurs. Merci à tous !!!

LIEU DE PÊCHE ET POISSON RECHERCHE

97 % pêchent la truite en rivière
Mais 30% déclarent aussi pêcher en étang ou barrage les carnassiers

PRATIQUES DE PÊCHE

78 % au toc - 45 % aux leurres et 30 % à la mouche
Mais 60% pratiquent plus d'une technique de pêche (exemple leurres et mort manié)

PRATIQUES DE PÊCHE

75 % des pêcheurs déclarent remettre à l'eau occasionnellement le poisson maillé

GESTION PISCICOLE

78 % sont pour une gestion patrimoniale (sans déversements de poissons)

PARCOURS DE GRACIATION

40 % des pêcheurs sont favorables à la création de parcours de graciation

REGLEMENTATION

**64 % sont favorables à la réglementation actuelle
77 % trouvent qu'il n'y a pas assez de gardes sur le territoire**

La Gaule Corrézienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com - Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>



LE SITE INTERNET EST EN LIGNE !!!

Depuis le 1^{er} Janvier 2010, le site Internet de votre association est disponible. Connectez-vous sur :

<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

Vous pouvez aussi taper tout simplement les mots AAPPMA et Corrèze dans un moteur de recherche. Ce site va être amené à évoluer et à être complété durant l'année. La partie « actualités » sera mise à jour régulièrement afin de vous tenir au courant de toutes les informations nécessaires à la pratique de votre loisir.

AGENDA 2010

**13 Mars
2010**

Ouverture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie

**6 Juin
2010**

Journée Nationale
de la Pêche

**19 Sept.
2010**

Fermeture de la
pêche en 1^{ère}
catégorie



COMMENT NOUS JOINDRE



Par courrier
M. Christian BRUGNEAUX
Boussac
19390 ORLIAC DE BAR



Par téléphone
05.55.21.37.66



Par e-mail
aappma.correze@gmail.com
ou sur notre site Internet
<http://aappmacorreze.jimdo.com/>

DEVERSEMENTS OUVERTURE DE LA TRUITE

Pour le 13 Mars prochain, nous procéderons à des lâchers de truite (70 kg) sur la Corrèze en amont de la Chapelle, au barrage et sur la Montane à Vitrac

RENCONTRE ~~FORTUITE~~ gratuite



**Dépêche
toi**

**Le 6 juin 2010
JOURNÉE NATIONALE
DE LA PÊCHE**

On peut pêcher sans carte !

Pour tout savoir sur cette journée gratuite de découverte de la pêche : www.federationpeche.fr



La pêche a changé. Et vous ?

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com>